



Secrétariat

IC/Genève/4489
22 janvier 1999

Distribution:
1 exemplaire par fonctionnaire

CIRCULAIRE

Objet: Manifestation à l'intérieur du Palais des Nations

Le 16 février 1999, à 4 h 30 du matin, comme vous le savez, des manifestants kurdes ont pénétré par la force dans l'enceinte du Palais des Nations, occasionnant un certain nombre de dégâts matériels. Ils se sont regroupés dans la Salle de conférence XVII du Nouveau Bâtiment (E).

La Sécurité a réussi à circonscrire la présence des manifestants dans le périmètre de cette salle et, avec l'appui de la Police, a isolé ce secteur et en a fermé totalement l'accès pour des raisons liées en particulier à la sécurité des personnes.

Malgré les sérieuses perturbations occasionnées par cette occupation, en particulier pour la CNUCED, les services situés dans l'Ancien Bâtiment ont continué à fonctionner normalement. Quelques services essentiels du Nouveau Bâtiment ont pu être redéployés vers d'autres secteurs restés opérationnels, réduisant ainsi les entraves au fonctionnement de différents secteurs du Nouveau Bâtiment.

Tout au long de cette crise, j'ai suivi de très près la situation et ai informé le Conseil de coordination de ses différentes étapes, ainsi que des dispositions prises pour assurer la complète sécurité des déléguées et des fonctionnaires.

Après une occupation de quelques 36 heures, les manifestants ont mis fin à leur action et ont évacué le Palais le 17 février, à 15 h 30.

Laissez-moi saisir cette occasion pour remercier l'ensemble des fonctionnaires pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve et pour toutes les dispositions prises afin que le Palais des Nations continue à fonctionner raisonnablement dans ces circonstances exceptionnelles.

L'Office des Nations Unies à Genève continue, en communication constante avec les autorités de police, à suivre la situation de très près.

Le Directeur général
Vladimir Petrovsky